



SNUDI FO 69

214 Avenue Félix Faure 69003 LYON

tel: 06 51 22 50 86 ou 04 72 34 56 09

fo.snudi69@gmail.com

Déclaration préalable CSASD 18 février 2025

Ce CSASD se tient alors que le premier ministre Bayrou, mis en place par coup de force démocratique par le président Macron, a déclenché son cinquième 49.3 pour imposer un budget de l'Etat rejeté par la majorité des salariés et de la population et dont les conséquences sont désastreuses pour nos collègues : gel du point d'indice, maintien du jour de carence, rémunération des congés maladie ordinaires à 90 %, maintien du « Choc des savoirs » contre l'opposition de la majorité des collègues et des parents d'élèves, maintien de l'Acte 2 de l'école inclusive qui n'a d'autre but que de réaliser des économies sur le dos des élèves qui ont besoin d'un enseignement adapté dans les Etablissements Sociaux et Médicaux Sociaux, maintien de la réforme de la voie professionnelle, encore et toujours contre l'opposition de la majorité des collègues.

Alors que le ministère a décidé de la suppression de 63 postes d'enseignants dans l'académie, le recteur « par souci d'équilibre » a réparti les moyens de la manière suivante sur l'académie :

- 83 suppressions de postes pour le Rhône,
- 20 créations pour l'Ain
- et 0 dotation pour la Loire.

Le projet de carte scolaire transmis aux organisations syndicales le 23 janvier prévoyait près de 200 fermetures de classes !

Lors du groupe de travail du 30 janvier, vous avez proposé 40 mesures positives (suppressions de retraités ou créations), principalement en éducation prioritaire. Mais pour autant, il reste plus de 150 fermetures programmées ce qui est du jamais vu dans le département !

En décembre, le SNUDI FO s'était adressé à vous pour que les seuils d'ouverture soient plus favorables à la faveur d'une démographie en baisse ! Cette revendication est restée non satisfaite et nous le déplorons. Voilà des années que nous revendiquions une amélioration de ces seuils, et qu'il nous était répondu que cela était impossible en raison d'une démographie en croissance !

Les enseignants du Rhône vont donc subir des conditions de travail dégradées avec un contexte d'inclusion systématique qui met à mal des fonctionnements de classes, d'écoles et d'équipes !

Lors de ce même GT, vous aviez indiqué vouloir faire le choix de garder 25 postes pour éventuellement réabonder la brigade de remplacement, or lors du CDEN du 17 février il ne s'est plus agi que de 8 postes et un reliquat de 10,93 ETP pour les mesures de juin et août...

Au final, ce sont 85 ETP en moins pour le département du Rhône si cette carte scolaire était mise en place à la rentrée prochaine !

A Tarare, c'est une centaine de parents, élus et enseignants se sont mobilisés pour sauver les 7 classes remises en cause dans la circonscription étaient rassemblés samedi 15 février, rassemblement qui s'est prolongé en une manifestation dans les rues.

Aujourd'hui, 18 février, les organisations FSU, FO, CGT et SUD ont appelé les écoles concernées par des fermetures à la grève et au rassemblement devant la DSDEN avec le soutien des parents d'élèves pour exprimer leur mécontentement et exiger que les classes soient maintenues !

Le SNUDI FO soutient tous les enseignants et écoles mobilisées avec les parents. Ils sont plus de 200 sous nos fenêtres de 13 écoles différentes.

Monsieur l'inspecteur d'académie, le 30 janvier, vous avez également aussi fait une annonce qui aura des conséquences sur les conditions de travail des remplaçants et le fonctionnement des écoles : le ministère souhaite la disparition des postes de ZIL et ne maintenir que les postes de brigades !

Vous nous avez indiqué que ces dispositions seraient précisées lors du CSASD, qu'en est-il et l'existence de la brigade REP+ risque-t-elle d'être remise en cause ?

Le SNUDI FO s'oppose et s'opposera à ses mesures si elles devaient être mises en place.